

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 – 9H30 – MOSTUEJOULS**

ÉTAT DES PRESENCES

Communautés de communes (CC) membres	Délégués titulaires	Signatures	Délégués suppléants	Signatures
CC Aubrac-Lot -Causse-Tarn	Guy DE SOUSA		Malika MONZIOLS	Présente
CC Causse-Aigoual-Cévennes-Terres solidaires	Madeleine MACQ Régis VALGALIER	Présente Présent	Nicole AMASSE Irène LEBEAU	Présente
CC Cévennes-Mont-Lozère	François FOLCHER	Présent	Michèle BUISSON	
CC Gorges-Causse-Cévennes	Daniel GIOVANNACCI Serge GRASSET Pierre HERRGOTT René JEANJEAN Serge VÉDRINES	Présent Présent Présent Présent Présent	Michaël BIANCARDINI Patrick BOSCH Henri COUDERC Régine DOUSSIERE Sylvain MOLINES	Présent Présente Présent
CC Lévézou-Pareloup	Jean-Michel ARNAL	Présent	Patrick CONTASTIN	
CC Larzac et vallées	Alain DELMAS Jean-Michel DAUMAS Yves MALRIC	Présent Présent Présent	Thierry CADENET Jean-Philippe MARTIN Michel VERNHETTES	
CC Millau-Grands causses	Christine BEDEL Didier CADAUX Arnaud CURVELIER Gilbert FAUCHER Catherine JOUVE Patrick SALSON	Présent Présent Présent Présent Mandat à G. Faucher Présent	Esther CHUREAU Christian FORIR Alexandre GREFFIER Corine MORA Christophe S^T-PIERRE Claude TRÉMOLET	Excusé Présent
CC Muse et Rasper du Tarn	Daniel AURIOL Richard SARRAU	Présent Présent	Frédéric BALARD Cécile SOULIÉ	
CC Saint-Affricain, Roquefort, Sept vallons	Pierre PANTANELLA Pascal RIVIER	Excusé	Raymond FABRÈGUES Bernard SIRGUE	Présent

NB. Les délégués suppléants ne représentent pas forcément le titulaire en face duquel ils sont inscrits dans le tableau, mais peuvent représenter tout autre titulaire de leur communauté.

SECRETARE DE SEANCE

Pierre HERRGOTT

AUTRES PERSONNES ASSISTANT A LA REUNION

Jade BRÉCHIGNAC (animatrice du PAPI¹ d'intention du Tarn-amont au SMBVTAM), Jean-Jacques CHARLES (responsable du service « environnement » à la CC² Millau-Grands causses), Céline DELAGNES (coordinatrice

¹ Programme d'actions de prévention des inondations

² Communauté de communes

des missions « gemapi »³, chargée de missions « rivières » au PNRGC⁴, en convention de partenariat avec le SMBVTAM pour 0,7 ETP⁵), Florian FERGEAULT (technicien « travaux » à la CC Millau-Grands causses, en convention de partenariat avec le SMBVTAM pour 0,7 ETP), Anne GÉLY (directrice du SMBVTAM, animatrice du SAGE⁶ Tarn-amont)

ORDRE DU JOUR

- Présentation du SMBVTAM, de ses missions et des opérations en cours
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 mars 2020

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

- Élection du président, des vice-présidents, des membres du bureau et des membres de la commission d'achat et de la commission d'appel d'offres
- Pouvoirs exercés par le président par délégation du comité syndical
- Indemnités des élus
- Règlement intérieur du syndicat mixte

FONCTIONNEMENT GENERAL

- Désignation des représentants au sein des instances : CLE, Aveyron Ingénierie, conseil d'exploitation « eau/assainissement » de la Communauté de communes Gorges-Causse-Cévennes, Cnas (élu et agent), Lozère Ingénierie, Smica
- Création d'un emploi de technicien principal 1^{re} classe
- Tableau des emplois
- Renouvellement de la ligne de trésorerie de 100 000 €
- Décision modificative n°1

QUESTIONS DIVERSES

Après l'accueil de Christine Bedel, maire de Mostuéjols, Henri Couderc, président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTAM), la remercie puis constate l'installation du comité syndical suite à l'émargement de l'ensemble des délégués présents. Le quorum est largement atteint. Pierre Herrgott est désigné secrétaire de séance.

PRESENTATION DU SMBVTAM, DE SES MISSIONS ET DES OPERATIONS EN COURS

Anne Gély présente le SMBVTAM : son territoire, sa gouvernance, son organisation, ses missions et actions.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2020

H. Couderc demande à l'assemblée d'approuver le compte-rendu du dernier comité syndical qui a eu lieu le 10 mars 2020 à Mostuéjols et qui comptait un ordre du jour chargé, avec notamment l'approbation du compte de gestion 2019 et du compte administratif 2019, le vote du budget primitif pour 2020, le partenariat entre les syndicats mixtes du bassin Tarn-Aveyron (mutualisation d'un service SIG⁷ et constitution d'une association), le projet de restauration d'une ZEC⁸ en rive gauche à Saint-Rome-de-Cernon (choix du bureau d'études et demandes de financements), l'étude hydrogéomorphologique sur le Trévezel et la haute-Dourbie (choix du bureau d'études), la demande d'avenant au PAPI d'intention 2019-2020 du Tarn-amont (prolongation et ajustements), les conventions de partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aveyron,

³ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

⁴ Parc naturel régional des Grands Causses

⁵ Équivalent temps plein

⁶ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

⁷ Système d'information géographique

⁸ Zone naturelle d'expansion de crue

l'association « Arbres, haies, paysages de l'Aveyron », la FDPMA⁹ Aveyron et le Parc national des Cévennes et la réponse à l'appel à projets « zones humides » de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne.

A. Gély précise que ce compte-rendu, très complet, permet d'avoir une vue assez exhaustive des missions et actions du SMBVTAM.

→ **Adopté à l'unanimité**

Avant de quitter la présidence, H. Couderc remercie l'équipe du SMBVTAM et souhaite que ses conditions de travail soient facilitées par la suite. Il remercie Gérard Prêtre et Hubert Granier, anciens élus, et rend hommage à Jean-Luc Aigouy. Tous trois ont permis la création du syndicat mixte et ont œuvré pour le lancer.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT – DE 2020_021

Madeleine Macq, doyenne de l'assemblée, fait procéder au vote du président à bulletin secret. Le seul candidat est Serge Védrines, vice-président de la CC Gorges-Causse-Cévennes en charge de l'eau, l'assainissement, la gemapi et les travaux structurants.

Suite au vote, S. Védrines est élu président à l'unanimité.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS – DE 2020_022

S. Védrines fait procéder au vote de chaque vice-président à bulletin secret. Gilbert Faucher, vice-président de la CC Millau-Grands causses en charge de l'eau, l'assainissement et la gemapi, Madeleine Macq, conseillère communautaire de la CC Causse-Aigoual-Cévennes-Terres solidaires, et Alain Delmas, adjoint au maire de Nant, sont respectivement seuls candidats à la première, deuxième et troisième vice-présidence.

Suite aux trois votes, G. Faucher, M. Macq et A. Delmas sont respectivement élus 1^{er}, 2^e et 3^e vice-présidents à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU BUREAU – DE 2020_023

S. Védrines fait procéder au vote des six délégués au bureau à bulletin secret. Il est rappelé que les CC Millau-Grands causses et Gorges-Causse-Cévennes doivent chacune bénéficier de trois sièges sur les dix que compte le bureau (disposition statutaire). Dans la mesure du possible, il est aussi conseillé de veiller à ce que les six unités géographiques soient représentées au bureau.

Suite au vote, Didier Cadaux, Jean-Michel Dumas, Daniel Giovannacci, René Jeanjean, Pierre Pantanella et Patrick Salson (par ordre alphabétique) sont élus délégués du bureau.

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION D'ACHATS ET DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DE 2020_024

S. Védrines fait procéder à la désignation des cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants à la commission d'achats faisant également office de commission d'appel d'offres (CAO).

Sont désignés, par ordre alphabétique :

- Délégués titulaires : Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, René JEANJEAN, Patrick SALSON et Régis VALGALIER ;
- Délégués suppléants : Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Régine DOUSSIÈRE et Madeleine MACQ.

Le président complète cette commission.

→ **Adopté à l'unanimité**

POUVOIRS EXERCÉS PAR LE PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION DU COMITÉ SYNDICAL – DE 2020_025

A. Gély explique que ces délégations sont basées sur l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) tout en respectant le L.5211-10 qui limite certaines délégations. Il est ainsi proposé de

⁹ Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques

faire référence aux alinéas 3°, 4°, 5°, 6°, 9°, 10°, 11°, 16°, 17°, 20° et 26° du L.2122-22 du CGCT, en fixant un plafond de 200 000 € pour les emprunts et de 150 000 € pour les lignes de trésorerie.

→ **Adopté à l'unanimité**

INDEMNITES DES ELUS – DE 2020_026

Il est rappelé que, jusqu'à présent, le président percevait l'indemnité maximale. S. Védrines propose à l'assemblée de réduire de moitié les indemnités du président. Les vice-présidents précisent qu'ils ne souhaitent pas d'indemnité.

→ **Adopté à l'unanimité**

REGLEMENT INTERIEUR DU SYNDICAT MIXTE – DE 2020_027

Le règlement intérieur précise le fonctionnement de l'assemblée délibérante.

→ **Adopté à l'unanimité**

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES INSTANCES – DE 2020_028 A 033

L'assemblée procède à la désignation de ses représentants au sein des différentes instances :

- Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Tarn-amont : le président Serge Védrines ;
- Aveyron Ingénierie : Gilbert Faucher ;
- Lozère Ingénierie : Serge Grasset ;
- Conseil d'exploitation « eau/assainissement » de la CC Gorges-Causse-Cévennes : Serge Grasset ;
- Cnas : Madeleine Macq et Cindy Rodrigues ;
- Smica : Christine Bedel.

→ **Adoptés à l'unanimité**

CREATION D'UN EMPLOI DE TECHNICIEN PRINCIPAL 1^{RE} CLASSE – DE 2020_034

A. Gély explique qu'il s'agit d'ouvrir un poste dans le but de recruter Céline Delagnes pour la remplacer à la direction du SMBVTAM. Elle précise que le poste d'ingénieur territorial qu'elle occupe doit rester ouvert durant la durée de son détachement.

→ **Adopté à l'unanimité**

TABLEAU DES EMPLOIS – DE 2020_035

A. Gély précise qu'il s'agit de mettre à jour le tableau des emplois suite à la création du poste de technicien principal 1^{re} classe.

→ **Adopté à l'unanimité**

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE DE 100 000 € – DE 2020_036

La précédente ligne de trésorerie, ouverte à la Caisse d'épargne, s'est terminée le 5 septembre dernier. Pour la renouveler, deux propositions ont été reçues : celle du Crédit agricole et celle de la Caisse d'épargne. Il est proposé de retenir celle de cette dernière, plus intéressante.

→ **Adopté à l'unanimité**

DECISION MODIFICATIVE N°1 – DE 2020_037

Cette DM concerne un transfert de crédit de 0,01 € demandé par la Trésorerie.

→ **Adopté à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES

A. Gély indique à l'assemblée que les prochaines réunions prévues sont celles du bureau le 14 septembre après-midi et du comité syndical le 25 septembre matin.

Elle demande aux élus présents de bien vouloir remplir les fiches de renseignements distribuées et d'accepter d'être pris en photo à l'extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, S. Védrines lève la séance à 12h.

